

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JANVIER 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Par suite d'une convocation en date du 5 janvier 2023, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la mairie le 12 janvier 2023 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absente excusée : Nolwenn BEVAN.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes-rendus réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Serge LEHERICEY est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Sandrine BARBIER.

Point sur les travaux :

Un courrier en recommandé a été envoyé pour la remise en état du chemin du Parc. Le Conseil Municipal maintient sa demande de rétablissement du chemin dans son état d'origine afin de permettre la circulation.

En prévision des travaux de réfection du plancher de la salle de convivialité une période de fermeture de cette salle est prévue à l'automne.

Une demande de devis va être faite pour la réfection de plusieurs chemins.

DELIBERATION N°2023/01 : AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE : DEVIS TERRASSEMENT

Les devis pour le terrassement de l'extension du cimetière sont présentés au Conseil Municipal et s'établissent comme suit :

- Entreprise LEHODEY TP de Muneville sur Mer : 9 161,04 € TTC
- Entreprise FAUVEL de Quettreville sur Sienne : 8 412,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise Fauvel de Quettreville-sur-Sienne pour un montant de 8 412,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à le signer.

MAIRIE DE SAUSSEY

DELIBERATION N°2023/02 : DEMANDE DE M. LECHEVALLIER ET MME LEGER

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur Lechevallier et de Mme Léger sollicitant le bornage de leur propriété et du chemin des Radins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à la société GEOMAT pour ce bornage et de prendre en charge la totalité des frais de bornage considérant que celui-ci aurait dû être réalisé par la commune au moment de l'élargissement du chemin en 1968.

Dossiers d'urbanisme

Une demande de permis de construire a été déposée.

Comptes rendus des réunions

Le compte rendu de l'arbre de Noël est fait. Cette manifestation s'est très bien déroulée et a donné satisfaction.


Questions diverses

Monsieur Legraverend fait part de la demande d'une personne qui souhaite acheter un pupitre de l'église. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

La commission voirie se réunira la samedi 4 février 2023 à 9H30.

TABLE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2023-01	Agrandissement du cimetière : devis terrassement.	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2023-02	Demande de M. Lechevallier et Mme Léger	3.6	Domaine et patrimoine	Autres actes de gestion du domaine privé

Le Maire	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Serge LEHERICEY	